

## L'Observatoire Economique et Social

### Bilan 2015 : l'emploi des salariés agricoles orienté à la baisse

*En 2015, les entreprises du régime agricole ont réalisé 1 292 millions d'heures de travail salarié. Le volume d'heures rémunérées se replie (- 0,4%) par rapport à l'année 2014. L'emploi agricole permanent diminue légèrement (- 0,5%). Le secteur des Paysagistes et centres équestres et autres activités présente un recul marqué de l'emploi. La masse salariale, d'un montant de 19,6 milliards d'euros en 2015, s'accroît (+ 0,4 %). Le salaire horaire moyen progresse (+ 0,8%) au même rythme que le Smic (+ 0,8 %).*

#### Les chiffres clés du salariat agricole en 2015

2,2 millions de contrats de travail actifs dans l'année (+ 0,3 %), dont 29 % en CDI.

1,7 million de salariés (- 0,8 %), dont 685 990 encore présents au 31 décembre 2015.

1,3 milliard d'heures de travail (- 0,4 %), représentant 708 000 salariés mesurés en ETP.

19,6 milliards d'euros de masse salariale (+ 0,4 %).

195 613 établissements employeurs de main-d'œuvre (+ 0,2 %).

Télécharger les données au format Excel :

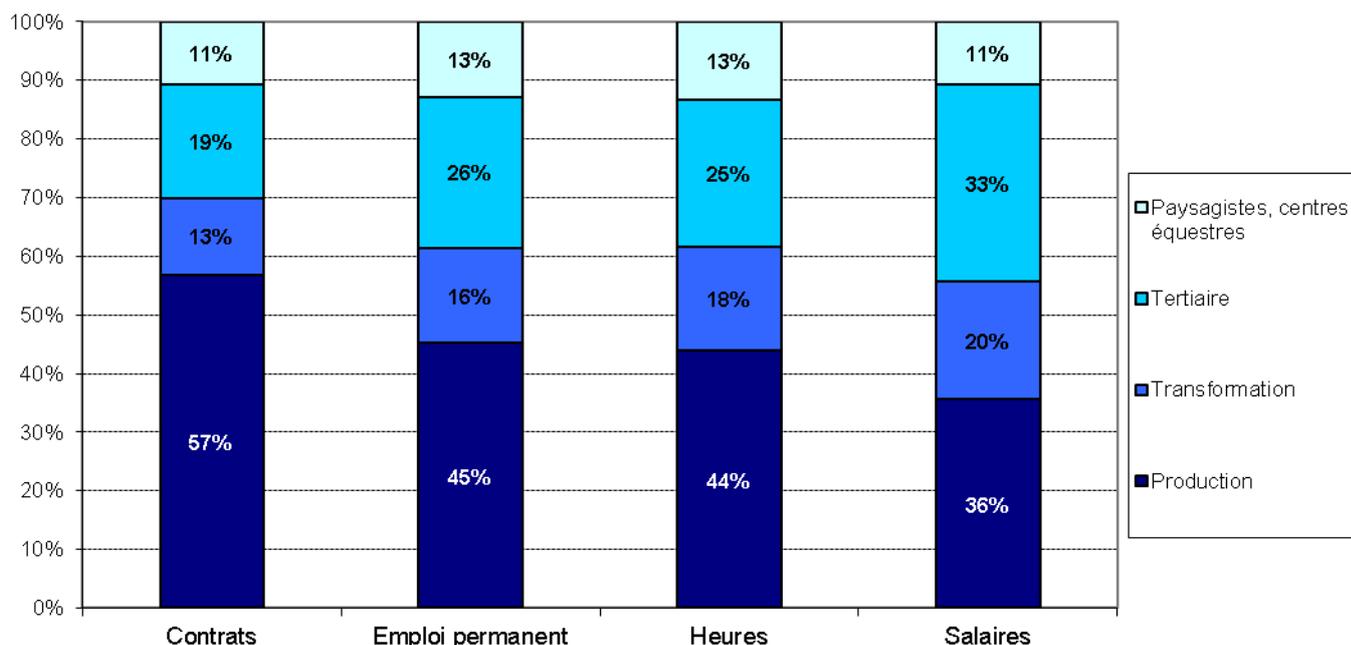


## La Production agricole est le principal secteur du régime agricole

L'activité des entreprises affiliées au régime agricole se décompose en quatre grands secteurs : la Production agricole, les industries de Transformation agro-alimentaire, le Tertiaire agricole incluant banques, assurances et services à l'agriculture, ainsi que les activités dites de « Paysagistes et centres équestres et autres activités » orientées vers les services à la personne ou à l'entreprise (paysagisme, centres équestres, employeurs, artisans ruraux, particuliers).

Le secteur de la Production reste le secteur dominant au regard des indicateurs caractérisant l'emploi salarié (Contrats, Emploi permanent, Heures et Masse salariale). Néanmoins, les caractéristiques propres à ce secteur (volume important de saisonniers et emplois courts faiblement rémunérés) font varier son importance au regard de l'indicateur d'emploi utilisé. En 2015, il concentre ainsi 57 % des contrats de travail, 44 % du volume d'heures rémunérées, mais seulement 36 % de la masse salariale. Le secteur du Tertiaire agricole, le deuxième en termes de niveau de l'emploi, concentre 34 % de la masse salariale globale, pour une part des contrats de travail nettement inférieure à celle du secteur de la Production : 19 % (graphique 1).

Graphique 1  
REPARTITION EN 2015 DES DIFFERENTS SECTEURS D'ACTIVITE SELON LES GRANDS INDICATEURS D'EMPLOI



Source : MSA

Télécharger les données au format Excel : 

## L'emploi, mesuré par l'indicateur du nombre de contrats de travail, reste en croissance

Pour l'année 2015, le nombre total de contrats (2,2 millions), indicateur de la dynamique de l'emploi, augmente de + 0,3% (+ 1,7% en 2014). Au 1<sup>er</sup> trimestre 2015, l'évolution des contrats est négative (- 0,8 %), puis légèrement positive au 2<sup>e</sup> trimestre (+ 0,5 %), elle atteint un pic au 3<sup>e</sup> trimestre (+ 1,2 %) puis se replie fortement au 4<sup>e</sup> trimestre (- 6,7 %) (tableau 1)

Trois des quatre secteurs agricoles enregistrent un recul du nombre de contrats de travail.

Le secteur de la Production se stabilise avec + 0,2 % (+ 2,2 % en 2014) et celui de la Transformation s'accroît de + 2,3% (+ 2,5 % en 2014). Le Tertiaire agricole avec une évolution de + 1,4 % intensifie sa croissance par rapport à 2014 (+ 0,8 %). Le secteur des Paysagistes, centres équestres et autres activités se replie avec - 2,4 % (- 1,6% en 2014).

La Production agricole enregistre une croissance continue des contrats sur les trois premiers trimestres (de - 0,3% à + 2,4 %). Au 4<sup>e</sup> trimestre, le mouvement s'inverse (- 9,4 %).

Le secteur de la Transformation enregistre des évolutions positives aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres (respectivement de + 1,0% et + 0,1 %), tandis qu'aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres le rythme d'évolution est négatif (respectivement de - 2,8% et - 4,3 %). Le secteur Tertiaire s'avère mal orienté, avec des évolutions nulles ou négatives au fil de l'année (entre 0,0% au 1<sup>er</sup> trimestre et - 3,9 % au 4<sup>e</sup> trimestre). Le secteur des Paysagistes, centres équestres et autres activités est le plus mal orienté avec des reculs marqués à chaque trimestre de l'année (entre - 1,6 % et -2,9%).

Tableau 1  
EVOLUTIONS TRIMESTRIELLES ET ANNUELLES DU NOMBRE DE CONTRATS PAR GRAND SECTEUR EN 2015

Secteurs	Evolution 1 <sup>er</sup> trimestre	Evolution 2 <sup>e</sup> trimestre	Evolution 3 <sup>e</sup> trimestre	Evolution 4 <sup>e</sup> trimestre	Evolution annuelle
Production	-0,3%	1,1%	2,4%	-9,4%	<b>0,2%</b>
Transformation	-2,8%	1,0%	0,1%	-4,3%	<b>2,3%</b>
Tertiaire	0,0%	-0,2%	-0,5%	-3,9%	<b>1,4%</b>
Paysagistes, centres équestres	-2,0%	-2,2%	-2,9%	-1,6%	<b>-2,4%</b>
<b>Ensemble</b>	<b>-0,8%</b>	<b>0,4%</b>	<b>1,2%</b>	<b>-6,7%</b>	<b>0,3%</b>

Source : MSA

## La masse salariale du régime agricole représente près de 4 % de celle du secteur privé en France

Les indicateurs permettant la comparaison de l'emploi salarié entre le régime agricole et le régime général sont le nombre de salariés présents au 31 décembre de l'année et la masse salariale.

Le nombre de salariés présents au 31 décembre 2015 dans le régime agricole représente 4,0 % de l'emploi salarié du secteur privé en France<sup>1</sup>, cette proportion restant identique à celle relevée à la fin de l'année 2014. La masse salariale du régime agricole représente 3,7 %, en 2015, de la masse salariale du secteur privé en France, comme en 2014.

Le nombre d'emplois au 31 décembre de l'année, indicateur d'emploi permanent, ne reflète pas parfaitement le volume d'emploi salarié agricole. Ce dernier est caractérisé par un fort volume d'emploi saisonnier, et plus généralement d'emplois à durée déterminée, s'achevant le plus souvent bien avant le 31 décembre. Ces emplois en CDD affichent majoritairement des niveaux de salaires proches du Smic et sont de courte durée.

<sup>1</sup> Source complémentaire relative à l'emploi du régime général : ACOSS/STAT N° 229, mars 2016.

## Le volume horaire de l'emploi se replie

En 2015, le nombre total d'heures rémunérées diminue de - 0,4 % (tableau 2). En 2014, il était en croissance de + 1,4 %. Seuls les secteurs de la Transformation et du Tertiaire sont stables, tandis que les secteurs de la Production et des Paysagistes, centres équestres et autres activités sont en repli. Le secteur de la Production présente un léger recul (- 0,4 %), contrastant avec la hausse de 2014 (+ 2,2 %). Positive au premier trimestre (+ 0,4 %), l'évolution devient négative dès le 2<sup>e</sup> trimestre, (- 0,1%) un mouvement qui s'amplifie au 3<sup>e</sup> trimestre jusqu'au 4<sup>e</sup> trimestre (de - 0,6 % à - 1,2 %).

La Transformation agricole présente une légère croissance des heures rémunérées de + 0,1 % (contre + 1,8 % en 2014). Ce secteur affiche des évolutions positives aux 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres (respectivement + 0,2% et + 4,4 %), mais négatives pour les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres (respectivement - 2,6% et - 1,7 %). Le secteur Tertiaire est en stabilisation, un mouvement qui témoigne d'une atténuation de la crise de l'emploi observée depuis 2008.

Le secteur des Paysagistes, centres équestres et autres activités présente le plus fort recul du volume horaire de - 2,1 % (contre + 1,0 % en 2014). Les quatre trimestres sont en baisse (entre - 1,0 % et - 3,2%). Après la crise du secteur en 2013, les deux principaux postes du secteur, paysagisme, centres équestres et autres activités, avaient retrouvé une croissance de + 1,0 % en 2014. En 2015, le secteur est à nouveau confronté à une crise. D'une part, selon l'Union nationale des entreprises du paysage (Unep) l'activité paysagiste enregistre une baisse de - 2 % de chiffre d'affaires global sur l'année 2015, notamment marquée par un recul de - 4 % sur la commande publique (espaces verts des collectivités publiques) et de - 2% sur les marchés privés (marché des entreprises)<sup>2</sup>.

D'autre part, les centres équestres sont confrontés à une baisse d'activité qui s'associe au quadruplement de la TVA équine pour certaines charges (depuis 2014 passage d'un taux de 5,5 % à un taux de 20 %), obligeant les propriétaires des centres équestres à recourir au taux de 20 % pour certaines charges, tout en étant soumis au taux de 5,5 % pour d'autres.

Tableau 2  
EVOLUTIONS DU NOMBRE D'HEURES TRIMESTRIELLES ET ANNUELLES PAR GRAND SECTEUR EN 2015 ET 2014

Secteurs	Evolution 1 <sup>er</sup> trimestre	Evolution 2 <sup>e</sup> trimestre	Evolution 3 <sup>e</sup> trimestre	Evolution 4 <sup>e</sup> trimestre	Evolution annuelle
Production	0,4%	-0,1%	-0,6%	-1,2%	<b>-0,4%</b>
Transformation	-2,6%	0,2%	-1,7%	4,4%	<b>0,1%</b>
Tertiaire	0,2%	0,3%	-0,7%	0,3%	<b>0,0%</b>
Paysagistes, centres équestres	-1,9%	-2,3%	-3,2%	-1,0%	<b>-2,1%</b>
<b>Ensemble</b>	<b>-0,5%</b>	<b>-0,2%</b>	<b>-1,2%</b>	<b>0,2%</b>	<b>-0,4%</b>

Source : MSA

## Les emplois en cours au 31 décembre de l'année sont en net recul

Le nombre d'emplois (hors emplois TODO) en cours au 31 décembre de l'année 2015 se replie de - 1,8% (contre + 1,6 % en 2014). Seul le secteur de la Transformation conserve une croissance (+ 0,8%). Les autres secteurs sont en recul : le secteur de la Production agricole chute à - 4,4 %, le secteur Tertiaire baisse de - 0,3 %, et le secteur des Paysagistes, centres équestres et autres activités s'avère mal orienté avec - 1,4 %, du fait de la crise de l'emploi de cette année 2015 (tableau 3).

Télécharger les données au format Excel : 

<sup>2</sup> Les entreprises du paysage enregistrent une baisse d'activité en 2015, 27/01/16, Batiactu.

Tableau 3  
EVOLUTIONS DES EMPLOIS EN COURS EN FIN D'ANNEE DE 2013 A 2015

Secteurs	2013	2014	2015	Evolution 2014/2013	Evolution 2015/2014
Production hors TODE	233 467	241 754	231 022	3,5%	-4,4%
Transformation	116 949	120 972	121 973	3,4%	0,8%
Tertiaire	196 727	196 384	195 788	-0,2%	-0,3%
Paysagistes, centres équestres	96 499	94 948	93 645	-1,6%	-1,4%
<b>Ensemble des secteurs</b>	<b>689 292</b>	<b>698 968</b>	<b>685 990</b>	<b>1,4%</b>	<b>-1,9%</b>

Source : MSA

### Le volume de travail en CDI se replie

La proportion du volume de travail réalisé par les salariés en CDI est en recul, excepté dans le secteur de la Transformation qui connaît un repli modéré des heures en CDI. En 2015, le recul global est de près d'un point (tableau 4).

Tableau 4  
PROPORTIONS DES HEURES DE TRAVAIL EXERCEES EN CDI DE 2013 A 2015

Secteurs	2013	2014	2015	Ecart en points
Production	54,9%	52,7%	51,4%	-1,3
Transformation	82,5%	80,1%	79,8%	-0,3
Tertiaire	87,2%	85,7%	84,7%	-1,0
Autres activités	65,9%	63,6%	62,7%	-0,9
<b>Les quatre secteurs confondus</b>	<b>69,4%</b>	<b>67,2%</b>	<b>66,7%</b>	<b>-0,6</b>

Source : MSA

### L'emploi saisonnier reste en progression

En 2015, le volume d'emploi saisonnier, mesuré en heures de travail, s'accroît (+ 2,0 %), accompagné d'une forte progression, du nombre de contrats de travail actifs dans l'année, + 3,8 %. Ces évolutions témoignent du volume élevé des récoltes de l'année, qui a permis l'embauche d'un nombre conséquent de salariés saisonniers, notamment en viticulture et arboriculture (tableau 5).

Tableau 5  
NIVEAUX ET EVOLUTIONS DE L'EMPLOI SAISONNIER ET DE L'EMPLOI GLOBAL - EN 2014 ET 2015

		2014	2015	Evolution 2015/2014
Emploi saisonnier	Nombre contrats actifs	1 047 750	1 087 562	3,8%
	Nombre d'heures travaillées	143 166 787	146 092 123	2,0%
Emploi global	Nombre contrats actifs	2 145 596	2 152 915	0,3%
	Nombre d'heures travaillées	1 297 689 186	1 291 952 029	-0,4%

Source : MSA

## La masse salariale est en légère croissance

En 2015, la masse salariale agricole s'accroît plus faiblement que l'année précédente (+ 0,4 % contre + 2,9 % en 2014). Cette légère progression n'est permise que par l'évolution du salaire horaire moyen, + 0,8 %, identique à celle du Smic. Le volume d'heures travaillées est en léger repli (- 0,4 %).

La Production agricole affiche une évolution annuelle de - 0,3% : la croissance observée durant les trois premiers trimestres (de + 0,3 % à + 1,2 %) est contrecarrée par un fort recul au 4<sup>e</sup> trimestre (- 3,7 %). Le secteur de la Transformation présente une hausse annuelle de + 1,3 % : la masse salariale recule au 1<sup>er</sup> trimestre, puis progresse les 3 trimestres suivants. Le secteur Tertiaire affiche une croissance annuelle de + 1,1%, avec des évolutions trimestrielles positives, excepté au 2<sup>e</sup> trimestre (- 0,1 %). Le secteur des Paysagistes et centres équestres confirme sa mauvaise orientation (- 1,1%), avec une évolution négative sur les trois premiers trimestres puis légèrement positive le 4<sup>e</sup> trimestre (+ 0,3 %) tableau 6.

Tableau 6  
EVOLUTIONS TRIMESTRIELLES ET ANNUELLES DE LA MASSE SALARIALE PAR GRAND SECTEUR EN 2015 ET 2014

Secteurs	Evolution 1 <sup>er</sup> trimestre	Evolution 2 <sup>e</sup> trimestre	Evolution 3 <sup>e</sup> trimestre	Evolution 4 <sup>e</sup> trimestre	Evolution annuelle
Production	1,2%	1,1%	0,3%	-3,7%	<b>-0,3%</b>
Transformation	-2,5%	0,9%	0,6%	5,4%	<b>1,3%</b>
Tertiaire	1,9%	-0,1%	0,5%	1,9%	<b>1,1%</b>
Paysagistes, centres équestres	-2,3%	-0,7%	-1,8%	0,3%	<b>-1,1%</b>
<b>Ensemble</b>	<b>0,3%</b>	<b>0,5%</b>	<b>0,2%</b>	<b>0,6%</b>	<b>0,4%</b>

Source : MSA

## Le secteur de la Production regroupe près de 60% des bas salaires proches du Smic

La structure salariale du régime agricole, si elle est stable d'une année à l'autre, s'avère très différente selon les secteurs d'activité. Dans le secteur de la Production, la majeure partie de la masse salariale est issue des emplois rémunérés à un niveau inférieur ou égal à 1,3 Smic, ce qui rend son évolution fortement liée aux évolutions du Smic. Au sein du secteur Tertiaire, plus de 80 % de la masse salariale est constituée d'emplois rémunérés au-dessus de 1,6 Smic horaire (tableau 7).

Tableau 7  
STRUCTURE DE REPARTITION DE LA MASSE SALARIALE PAR TRANCHE DE SALAIRE HORAIRE BRUT SELON LES GRANDS SECTEURS EN 2015

Secteurs	Inférieur ou égal à 1,3 Smic *	Entre 1,3 et 1,6 Smic *	Plus de 1,6 Smic *	TOTAL
Production	59,5%	19,6%	21,0%	<b>100,0%</b>
Transformation	17,5%	22,6%	59,9%	<b>100,0%</b>
Tertiaire	8,3%	11,2%	80,5%	<b>100,0%</b>
Paysagistes, centres équestres	49,4%	19,7%	30,8%	<b>100,0%</b>
<b>Ensemble</b>	<b>32,9%</b>	<b>17,4%</b>	<b>49,7%</b>	<b>100,0%</b>

\* Smic horaire moyen de l'année 2015

Source : MSA

## Les rémunérations horaires évoluent à un rythme proche de celui du Smic

En 2015, le salaire horaire brut moyen, toutes formes de rémunérations incluses, au sein des entreprises affiliées au régime agricole progresse de + 0,8 % pour atteindre la valeur de 15,20 €, soit 1,6 Smic.

Le secteur de la Production, premier employeur agricole, affiche la plus faible évolution, + 0,1 %, avec un salaire horaire moyen 12,31 €. Dans le secteur de la Transformation la hausse est de + 1,2 % (17,35 €). Le secteur Tertiaire présente une croissance de + 1,1 %, avec le salaire horaire moyen le plus élevé (20,24 €). Le secteur des Paysagistes, centres équestres et autres activités enregistre une croissance de + 1,0 % (12,34 €).

Le Smic horaire moyen a progressé de + 0,8 % en 2015 (+ 1,1 % en 2014). Excepté dans le secteur de la Production, les salaires horaires moyens présentent en 2015 une évolution plus rapide que celle du Smic horaire moyen de la période (tableau 8).

Tableau 8  
NIVEAUX ET EVOLUTIONS DU SMIC HORAIRE ET DES SALAIRES HORAIRES PAR GRAND SECTEUR DE 2013 A 2015

Salaire moyen par secteur	2013	2014	2015	Evolution 2014/2013 en nombre de SMIC	Evolution 2015/2014 en nombre de SMIC	Evolution 2014/2013 en valeur	Evolution 2015/2014 en valeur
SMIC horaire moyen sur l'année (en €)	9,43	9,53	9,61	1,1%	0,8%	1,1%	0,8%
Production (en nombre de Smic)*	1,279	1,290	1,281	0,8%	-0,8%	1,9%	0,1%
Transformation (en nombre de Smic) *	1,779	1,798	1,805	1,1%	0,4%	2,2%	1,2%
Tertiaire (en nombre de Smic) *	2,106	2,101	2,106	-0,3%	0,2%	0,8%	1,1%
Paysagistes, centres équestres (en nombre de Smic) *	1,271	1,282	1,285	0,9%	0,2%	2,0%	1,0%
<b>Ensemble (en nombre de Smic)</b>	<b>1,576</b>	<b>1,581</b>	<b>1,581</b>	<b>0,4%</b>	<b>0,0%</b>	<b>1,4%</b>	<b>0,8%</b>

\* Toutes formes de rémunérations incluses

Source : MSA

## L'évolution en 2015 de la masse salariale agricole s'avère quatre fois moins rapide que celle du régime général

En 2015, le taux de croissance de la masse salariale du régime agricole (+ 0,4%) est inférieur à celui du régime général (+ 1,6 %) (tableau 9). Ce différentiel d'évolution s'explique par la baisse du volume d'heures rémunérées et la faible évolution du salaire horaire au sein du régime agricole.

Tableau 9  
NIVEAU ET EVOLUTIONS DE LA MASSE SALARIALE AU SEIN DES DEUX REGIMES

Année	Masse salariale (Milliards d'euros)	Evolution annuelle (en %)		
		2013	2014	2015
Régime général	536,2	1,2	1,5	1,6
Régime agricole	19,6	2,6	2,9	0,4

Source : MSA/ACOSS

## Définitions

**Contrats actifs dans l'année** : Contrats de travail ayant donné lieu à une activité d'au moins une journée dans l'année, même si celle-ci a débuté ou cessé en cours d'année. Si un individu a eu plusieurs contrats actifs dans l'année, ceux-ci sont tous comptabilisés quelle que soit leur nature (CDD, CDI) et leur durée (temps plein, temps partiel).

**Emploi permanent** : Contrats dont la date de fin d'activité est le dernier jour de l'année. Les contrats ayant cessé avant la fin de l'année, ne sont pas comptabilisés. Si un individu a plusieurs contrats actifs en fin d'année, ceux-ci sont tous comptabilisés.

**Nombre d'heures de travail** : Nombre d'heures ayant donné lieu à paiement d'un salaire. Pour les emplois en CDI, ce volume d'heures inclut les congés payés. Pour les emplois en CDD, le nombre d'heures rémunérées correspond au nombre d'heures travaillées. Dans les deux cas, les heures supplémentaires sont incluses dans le nombre total d'heures rémunérées.

**Nombre d'Equivalents Temps Plein (ETP)** : somme des heures de travail salarié rémunérées au cours de l'année, rapportées à la durée du travail légale ou conventionnelle s'appliquant à l'établissement employeur.

**Masse salariale** : Montants de rémunération brute sur lesquels sont assises les cotisations sociales. La masse salariale est composée de la rémunération nette et des cotisations légales et conventionnelles de la part ouvrière, y compris indemnités compensatrices de congés payés, primes de précarité et avantages en nature.

**Production agricole** : Activités de production, d'élevage, d'exploitation du bois. Activités exercées par les entreprises de travaux agricoles, les gardes-chasse, les gardes-pêche et les organismes de remplacement et de travail temporaire.

**Transformation** : Transformation de produits agricoles effectuée par des entreprises à statut coopératif, et scieries fixes.

**Tertiaire** : Tertiaire lié au monde agricole. Le régime de protection sociale de salariés de professions agricoles est applicable aux salariés mentionnés à partir du sixième alinéa de l'article L722.20 du Code rural (salariés des organismes de mutualité agricole, des caisses de crédit agricole mutuel, des chambres d'agriculture, des coopératives agricoles, des sociétés à caractère coopératif dites fruitières, des sociétés agricoles diverses, des syndicats agricoles,...).

**Paysagisme et centres équestres** : Paysagisme, jardinage, centres équestres, entraînement et dressage de chevaux, services à la personne, artisanat rural, jardinage, bénévolat, enseignement.

### Règles de calcul des salaires horaires moyens :

La valeur du Smic est exprimée en valeur annuelle moyenne.

Le salaire horaire brut moyen est calculé comme étant la résultante de la masse salariale rapportée aux nombres d'heures de travail déclarées. A ce titre, sont donc inclus dans le calcul : les primes de précarités, les heures supplémentaires, les congés payés.

Les salaires horaires sont exprimés en nombre(s) de Smic obtenu(s) en divisant le salaire horaire brut moyen annuel par la valeur du Smic horaire moyen.

### Sigles cités :

Acoiss : Agence centrale des organismes de sécurité sociale

CDI : Contrat à durée indéterminée

CDD : Contrat à durée déterminée

ETP : Equivalent temps plein

Smic : Salaire minimum interprofessionnel de croissance

TODE : Travailleur occasionnel demandeur d'emploi

Unep : Union nationale des entreprises du paysage

Télécharger les données au format Excel : 